

# BULLETIN

TÉMISCAMINGUE

31 mars 2012

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI

## Réaction au budget provincial

La Conférence régionale se dit peu satisfaite du budget 2012-2013 déposé fin mars par le ministre Bachand. Elle déplore que plusieurs demandes adressées au gouvernement soient restées lettres mortes. Parmi elles, le renouvellement d'un démarcheur bois, la mise en place de fonds régionaux à partir des redevances minières et visant la diversification économique, des investissements additionnels et importants dans les logements sociaux et abordables, notamment. Les compressions que subiront la plupart des ministères compliqueront également la tâche du développement régional.

En revanche, le budget comprend quelques bonnes nouvelles – dont les impacts restent à mesurer –, notamment le crédit d'impôt pour la rénovation hôtelière et la bonification de celui encourageant le retour des nouveaux diplômés dans les régions éloignées. La nouveauté à souligner du budget 2012-2013 est la création d'une grappe minière localisée à Rouyn-Noranda et dont la mission, la composition et le fonctionnement seront à définir. Le renouvellement du Fonds de développement pour une période de cinq ans est un élément positif, mais le maintien de l'enveloppe à 60 M\$ par année pour l'ensemble du Québec ne permettra certainement pas à la Conférence régionale de répondre à l'ensemble des besoins de l'Abitibi-Témiscamingue et de maintenir l'ensemble de ses ententes.

## Réaction au Rapport Beaulieu

En réaction à la publication, le 9 mars dernier, du *Rapport Beaulieu* issu du groupe de travail visant à favoriser une utilisation accrue du bois dans la construction, la Conférence régionale s'inquiète de l'absence d'actions et de cibles concrètes dans le rapport. Un communiqué en ce sens a d'ailleurs été diffusé : il visait à indiquer au gouvernement que la région s'attendait à davantage que des énoncés de principes et à une plus grande régionalisation de la *Stratégie d'utilisation du bois dans la construction*. La priorisation de stratégies rapides et efficaces en vue de contribuer à une sortie de crise aurait été souhaitée, tout comme la valorisation de l'utilisation du bois au-delà de la phase de conception des projets.

La Conférence régionale se réjouit néanmoins des grandes conclusions du rapport, qui confirment l'importance de la stratégie et de sa pérennité, ainsi que de l'effet de levier économique important découlant d'une utilisation accrue du bois comme matériau de qualité, sécuritaire, écologique et économique, mais également comme facteur stimulant de l'innovation continue dans la construction. En ce sens, le travail effectué par le démarcheur bois en Abitibi-Témiscamingue a démontré son efficacité. La Conférence déplore que le gouvernement ne reconduise pas cette stratégie, amorcée en 2008.

Le dernier budget provincial renferme quelques enveloppes s'adressant au secteur forestier, notamment un montant de 29 M\$ sur 5 ans encourageant l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle. La création d'une Grappe sectorielle sur l'utilisation du bois est également à souligner, tout comme les investissements dans les travaux sylvicoles, d'aménagement et d'exploitation durable de la forêt ou encore le Fonds Valorisation Bois. La Conférence régionale demeurera vigilante afin de s'assurer que ces dernières annonces répondent aux aspirations de la région.

Notons qu'entre 2008 et 2010, la proportion de mises en chantier non résidentielles utilisant le bois est passée de 15 % des projets de la province à 20 % d'entre eux. L'objectif gouvernemental est de le faire passer à 30 % d'ici 2017-2018.



## Les nouveautés de l'Observatoire

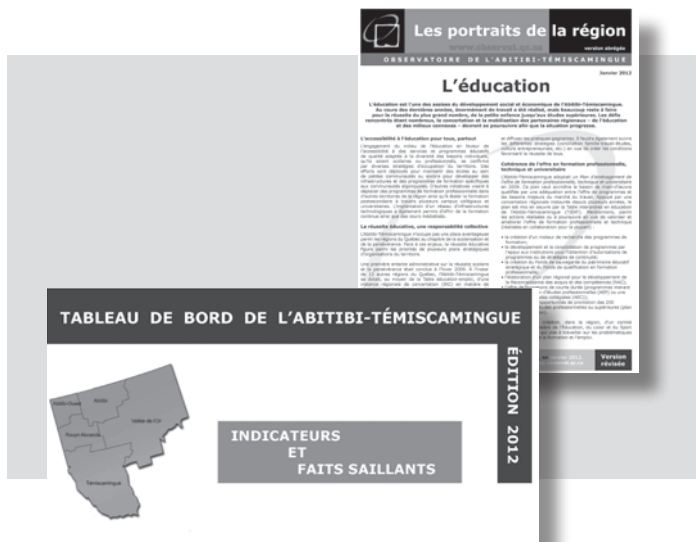
L'arrivée du printemps est synonyme de mise à jour pour plusieurs documents de connaissances que publie l'Observatoire.

Mentionnons d'abord la nouvelle édition du *Tableau de bord de l'Abitibi-Témiscamingue*. Élaboré en collaboration avec l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que les directions régionales d'Emploi-Québec et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ce document donne un aperçu général de la région et de son évolution démographique de même que socioéconomique.

Ensuite, quiconque souhaite connaître l'évolution démographique de nos municipalités devrait consulter le document intitulé *Population des municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue 1981 à 2011*, qui fait office d'aide-mémoire en la matière.

Enfin, rappelons que le *Portrait de l'éducation* a connu une nouvelle mouture en février. On y aborde notamment l'évolution des clientèles de même que les plus récentes données sur la diplomation et le décrochage scolaire.

Tous ces documents sont disponibles à l'onglet *Publications* du site internet de l'Observatoire : [www.observat.qc.ca/publications](http://www.observat.qc.ca/publications)




## Le rassemblement annuel du Forum Jeunesse a 7 ans !

C'est au Témiscamingue que se tiendra le rassemblement *Forum Jeunesse 2012*, qui fêtera ses sept ans sur le site du Domaine de la Baie Gillies, les 9 et 10 juin prochain.

Des invités de marque, qui seront révélés sous peu, viendront à la rencontre des jeunes de 18 à 35 ans. Encore cette année, le Prix Jules-Arsenault sera remis à une personne impliquée auprès des jeunes de sa communauté. S'y ajoutera le Prix Implication Jeunesse, destiné à un jeune s'impliquant personnellement dans sa communauté. La soirée du samedi soir sera organisée par le Projet TRAPPE, une organisation sans but lucratif ancrée au Témiscamingue et composée de jeunes souhaitant accroître la venue d'artistes émergents chez eux. C'est au groupe Galaxie que le Projet TRAPPE a confié la mission d'accroître - d'encore d'un cran - l'atmosphère déjà festive du rassemblement.

Le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue tiendra, par la même occasion, son assemblée générale annuelle et six postes seront à pourvoir au sein du conseil d'administration. Surveillez le site internet du Forum ainsi que sa page Facebook pour vous inscrire et être au fait des dernières nouvelles.

Quant au *Forum Jeunesse 12-17 ans*, organisé pour la troisième fois cette année par les mandataires de Jeunes en milieu rural, il se tiendra les 11 et 12 mai 2012, dans la ville de Normétal.



### Le Prix Implication jeunesse

Ce prix, mis en place par le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, vient remplacer le concours Je prends ma place. Il vise à valoriser, encourager et reconnaître l'implication citoyenne des jeunes de 18 à 35 ans dans leur milieu.

La personne gagnante remportera une bourse de 1 000 \$. Elle sera présentée sur la page Web du Secrétariat à la jeunesse, participera à une soirée de reconnaissance nationale cet automne à Québec et verra son implication mise en valeur sur un bandeau publicitaire publié dans un hebdomadaire de la région.

Tous les détails et le formulaire de candidature sont disponibles au : [www.fjat.qc.ca](http://www.fjat.qc.ca), sous l'onglet Participation citoyenne. La date limite est le 30 avril 2012.

## La relève culturelle amateur

Le programme *Relève culturelle amateur* vient de clore son sixième appel de projets et a convenu de soutenir 29 projets culturels régionaux, pour un total de 23 600 \$. Ce programme est administré depuis plus de 13 ans par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue et ses sommes proviennent du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Depuis 2006, le Forum Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT) bonifie les sommes disponibles pour les appels de projets à même son *Fonds régional d'investissement jeunesse* dans le cadre d'une action jeunesse structurante.

Le conseil d'administration du FJAT vient également de reconduire ce partenariat pour l'année financière 2012-2013, pour un montant de 27 000 \$.

## Une entente sur l'égalité des sexes

Le conseil d'administration de la Conférence régionale vient d'entériner une nouvelle entente de partenariat régional en lien avec la politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes intitulée *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait 2011-2015*. Sont partenaires dans cette entente : le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, l'Agence régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, Emploi-Québec et la Conférence régionale. La Conférence régionale investit 43 000 \$ à partir du *Fonds de développement régional* pour les quatre années de l'entente, qui, elle, s'élève à un montant global de 368 000 \$.

L'entente vise cinq grands objectifs :

- Améliorer les conditions économiques des femmes de la région par une meilleure accessibilité à des emplois de qualité;
- Augmenter l'implication citoyenne pour une meilleure représentativité des femmes dans les structures décisionnelles;
- Améliorer le pouvoir d'action des organismes dédiés à la clientèle femme, et ce, sur les plans politique, médiatique et opérationnel;
- Favoriser le respect de l'intégrité des femmes et leur sécurité dans tous les milieux de vie;
- Améliorer la qualité de vie des femmes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

### Partenaires financiers de l'Entente en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015

<i>Partenaires</i>	<i>Total</i>
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	184 000 \$
Emploi-Québec	85 000 \$
Agence régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue	50 000 \$
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	6 000 \$
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	43 000 \$
<b>Total</b>	<b>368 000 \$</b>

## Du côté du développement social

Les deux agentes de développement attirées à la mise en place d'une structure en développement social, mesdames Marie-Christine Turgeon et Josie Mongrain, achèvent présentement une tournée des territoires de la région. C'était l'occasion, pour elles, de se présenter, d'expliquer leur rôle, de faire la connaissance des différents acteurs du milieu, d'être mises au fait des différentes démarches de concertation en place et de définir une zone de collaboration au sein de la démarche en développement social.

Organisateurs communautaires, agents de développement, intervenants du milieu, regroupements d'organismes, etc., ont été rencontrés afin de recueillir leur perception du travail de la Conférence régionale à l'égard de la structure de concertation en voie d'être mise en place. Par la même occasion, les deux agentes ont recueilli les suggestions quant à la manière la plus efficace de distribuer les sommes du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) au sein des territoires. Ce fonds, qui vise la lutte à la pauvreté, provient du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

La structure en développement social est donc en voie de se concrétiser. Un comité de gestion sera mis en place sous peu. Il travaillera, entre autres, à réaliser un portrait régional et à élaborer un plan d'action. Ces derniers seront présentés aux acteurs en développement social qui auront l'occasion de les valider dans une démarche collective.

## Renouvellement de l'entente avec le groupe MISA

La Conférence régionale contribuera à nouveau au financement du groupe MISA (Mines, Innovations, Solutions, Applications) à partir du Fonds de développement régional pour un montant de 124 000 \$ réparti sur deux ans. Le financement du fonctionnement du groupe MISA est également assuré par la participation du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, d'Emploi-Québec et de l'industrie.

La Conférence régionale, qui soutient MISA depuis 2007, juge important de poursuivre ce partenariat, le groupe se situant à un moment charnière de son existence : M. Francis Beauvais vient de prendre le siège de directeur général, le secteur minier est en pleine effervescence, le Plan Nord est sur toutes les lèvres et engendre une forte compétition entre les régions, le gouvernement vient d'annoncer la création d'une grappe minière dans le dernier budget et, surtout, le travail accompli au cours des dernières années. De surcroît, les dernières versions de la stratégie et du plan d'action 2012-2013 de l'organisme ont été développées en tenant compte des exigences de la Conférence régionale.

Rappelons que le groupe MISA est responsable de la mise en œuvre du créneau d'excellence ACCORD Techno-mines souterraines. Il est constitué d'un réseau d'experts qui travaille activement, sur une base d'affaires, à l'avancement d'équipements et de services innovateurs afin d'assurer le développement durable et responsable de l'industrie minière. Il a pour mission de développer, par l'innovation, un pôle d'expertise et de compétitivité en exploration et en exploitation minière reconnu et rayonnant à travers les centres miniers mondiaux.

## Le projet BNQ 21 000

Depuis l'automne, une dizaine de compagnies minières de la région participent à la phase de projet pilote du BNQ 21 000. Ce projet est financé par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, qui tente de mettre en place des moyens visant à outiller les entreprises afin qu'elles améliorent leur bilan en matière de développement durable. Coordonné par Neuvaction et développé en partenariat avec le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et la Chaire en gestion du développement durable de l'Université de Sherbrooke, le Projet BNQ 21 000 vise à encourager et à faciliter la prise en compte des principes de la Loi sur le développement durable du Québec dans la gestion des entreprises. Le Projet propose un guide méthodologique de mise en œuvre et une série de projets pilotes permettant aux entreprises, tous secteurs d'activité confondus, d'intégrer les principes dans la gestion de leurs activités. Afin de tester la démarche et les outils, l'Association minière du Québec et les membres qu'elle représente sont présentement en phase d'expérimentation dans le projet pilote du BNQ 21 000.

La Conférence régionale, par l'entremise de M. Patrick Charron, est partenaire du Projet BNQ 21 000 en Abitibi-Témiscamingue. La Conférence régionale y participe en collaborant à une coordination régionale au sein des entreprises participantes. Des initiatives de concertation pourraient également se développer dans le cadre de ce projet pilote. Les actions qui seront mises de l'avant par les compagnies impliquées auront pour effet de maximiser les impacts positifs pour le développement durable de la région.

### Compagnies minières de l'Abitibi-Témiscamingue participant au BNQ 21 000

- Xstrata Nickel
- Royal Nickel Corporation
- Canada Lithium
- Mines Aurizon
- Mines Richmond
- CMAC-Thyssen
- Mines Agnico-Eagle (3)
- Ressources Métanor
- Goldcorp
- Corporation minière Alexis



170, avenue Principale, bureau 102  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774  
1 866 762-0774  
Télécopieur : 819 797-0960  
cr@conferenceregionale.ca  
www.conferenceregionale.ca

#### Bureau d'Amos

22, rue Principale Nord, bureau 200  
Amos (Québec) J9T 2K6

Téléphone : 819 732-1777  
Télécopieur : 819 732-0138

#### Bureau de Val-d'Or

650, avenue Centrale  
Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Téléphone : 819 824-2733  
Télécopieur : 819 824-3867